

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 82-193 du 7 Juin 1982

chargeant le Camarade GUEZODJE Vincent,  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité  
Publique, de l'intérim du Camarade  
Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Indus-  
trie, des Mines et de l'Energie pour comp-  
ter du 7 Juin 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation  
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du  
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 7 Juin 1982, le Camarade GUEZODJE  
Vincent, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est  
chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de  
l'Energie pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1982

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 2 SPD 2 MIME-MISP 6  
autres Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI  
GDE-CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1 SGG 4.-